

Déclaration de relation de travail

A compléter pour les travailleurs originaires de pays tiers



Remarque Veuillez remplir ou cocher la case appropriée.

Important Le formulaire est destiné à être soumis à la mission étrangère ou à l'autorité d'immigration compétente pour demander un permis de séjour à des fins d'emploi, ou pour délivrer un permis de travail aux personnes autorisées ou tolérées ou aux titulaires d'un permis de séjour qui ne permet pas l'emploi par la loi. Ce formulaire peut également être soumis à l'Agence fédérale pour l'emploi pour demander une autorisation préalable ou un permis de travail. Afin de délivrer un permis de séjour, la mission étrangère ou l'autorité des étrangers doit généralement obtenir l'accord de l'Agence fédérale pour l'emploi.

En principe, cette déclaration comprend également les informations nécessaires à l'approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi. La mission étrangère ou l'autorité d'immigration compétente transmettra ces informations à l'Agence fédérale pour l'emploi pour vérification. Par cette déclaration, l'employeur confirme de manière contraignante qu'il propose au travailleur étranger nommé sous « Section B » un emploi spécifique (article 18, paragraphe 2, n° 1, de la loi sur le séjour). La présentation du contrat de travail n'est requise qu'en cas de demande particulière de la mission étrangère ou de l'autorité de l'immigration. L'employeur s'assure également que l'emploi est effectivement destiné à être exercé (article 18, paragraphe 2, n° 4a, de la loi sur le séjour).

En cas de prolongation ou de changement d'employeur, veuillez fournir : Copies des salaires/fiches de paie des deux premiers et deux derniers mois. En cas de prolongation, la preuve de qualification ne doit pas être soumise à nouveau.

Je suis conscient que les autorités impliquées dans la procédure de séjour peuvent demander des informations et des preuves supplémentaires.

Toute personne qui emploie un travailleur étranger en Allemagne doit informer les autorités de l'immigration dans un délai de quatre semaines en cas de cessation prématurée de l'emploi (article 4a, paragraphe 5, phrase 3, n° 3, de la loi sur le séjour).

Je suis conscient que l'employeur chez lequel un étranger doit être employé ou est employé et qui demande ou a reçu l'autorisation à cet effet doit fournir à l'Agence fédérale pour l'emploi des informations sur les salaires, les horaires de travail et les autres conditions de travail (§ 39, paragraphe 4, résidence). Acte). Les employeurs qui emploient des étrangers doivent fournir ces informations sur demande à l'Agence fédérale pour l'emploi, même si l'accord de l'Agence fédérale pour l'emploi n'est pas requis.

Je suis conscient que les travailleurs étrangers ne peuvent être employés que s'ils disposent d'un permis de séjour, d'un permis de travail à des fins d'emploi saisonnier ou d'un permis de séjour ou d'une tolérance attestant que l'emploi est autorisé.

Toute personne qui, intentionnellement ou par négligence, fournit des informations incorrectes lors du processus d'obtention de l'autorisation de l'Agence fédérale pour l'emploi, Si vous fournissez des informations incomplètes, tardives ou inexistantes, vous agissez de manière inappropriée (article 404, alinéa 2, n° 5 du troisième livre du Code social - SGB III). Quiconque fournit des informations incorrectes ou incomplètes afin d'obtenir un permis de séjour ou un permis de tolérance pour lui-même ou pour quelqu'un d'autre ou pour empêcher son expiration sera puni d'une amende ou d'une peine de prison (article 95, paragraphe 2, n° 2 de la loi sur le séjour).).



A. Explication et raison

1 Déclaration de relation de travail à soumettre selon la procédure suivante :

délivrer un permis de séjour à des fins d'emploi

pour l'approbation de l'emploi de personnes avec tolérance ou permis de séjour
(Veuillez répondre uniquement aux questions 3 à 22, 24 et 25, 37 à 51 et 57 à 59)

approuver un permis de séjour qui ne permet pas d'exercer un emploi

accorder l'autorisation préalable de l'Agence fédérale pour l'emploi

délivrer un permis de travail de l'Agence fédérale pour l'emploi

2 Motif du dépôt de la déclaration :

Subvention initiale

renouvellement

Changement d'employeur

B. Informations sur le salarié

3 prénom(s)

4 nom de famille

5 Date de naissance (JJ.MM.AAAA)

6 sexe

masculin

féfelle

divers

7 Nationalité

8 résidence actuelle ou lieu de résidence habituel à l'étranger ou en Allemagne :

9 Depuis combien de temps existe-t-il votre lieu de résidence/résidence habituelle ?

Depuis (JJ.MM.AAAA)

C. Informations sur l'employeur

10 entreprise

11 rue

12 numéro de maison 13 code postal

14 place

15 personnes à contacter

16 Téléphone

17 Courriel

18 Télécopie

19 Numéro d'entreprise de l'entreprise qui vous emploie (veuillez toujours l'indiquer)

20 L'entreprise a-t-elle été fondée au cours des 24 derniers mois ?

Oui

Non

D. Informations sur l'emploi du salarié

21 Veuillez fournir des informations sur la manière de prendre un emploi en Allemagne :

La relation de travail débute le (JJ.MM.AAAA)



S2

22 Limitation de la relation de travail:

illimité limité jusqu'au (JJ.MM.AAAA)

23 Le salarié doit-il être confié à des tiers ?

Oui Non

24 Veuillez fournir des informations sur le lieu de travail :

Le lieu de travail correspond au siège social de l'employeur

Les employés sont employés à des changements de lieu de travail/de travail

Le lieu de travail est à l'adresse suivante :

25 Titre du poste et description de l'activité (veuillez fournir une description précise de l'activité ; spécialité, Préciser le domaine fonctionnel et l'industrie ; Si nécessaire, continuez sur une feuille séparée) :

E. Informations sur les qualifications du salarié

(Veuillez inclure une preuve et une traduction en allemand)

Le salarié n'a pas de qualification.

L'employé possède un diplôme universitaire.

26 Nom de la filière d'études :

27 Où le diplôme universitaire a-t-il été acquis ?

28 Si le diplôme a été acquis à l'étranger : le diplôme est-il reconnu par l'État en Allemagne ou dans le pays dans lequel il a été acquis ou est-il comparable à un diplôme universitaire allemand ?

Oui (veuillez fournir une preuve) Non

29 La preuve de reconnaissance ou la preuve d'équivalence d'un diplôme universitaire est disponible sous la forme suivante:

Le salarié a une formation professionnelle.

30 Nom de la formation professionnelle :

31 Où la formation professionnelle a-t-elle été acquise ?

32 Si la formation a été acquise à l'étranger : L'organisme allemand chargé de la reconnaissance professionnelle

L'équivalence de la qualification professionnelle étrangère est-elle établie ou la qualification professionnelle est-elle reconnue par l'État dans lequel elle a été acquise ?

Oui (veuillez fournir une preuve) Non Partielle (veuillez fournir une preuve)

33 La preuve de reconnaissance ou la preuve d'équivalence pour une formation professionnelle est disponible sous la forme suivante:



Autres qualifications et informations complémentaires

34 Veuillez indiquer d'autres qualifications ou citer d'autres faits pertinents pour l'exercice de l'emploi, tels que : diplômes d'études supérieures, qualifications d'une Chambre de commerce allemande à l'étranger, Certificats de formation continue, connaissances, compétences, expérience professionnelle pertinentes (si nécessaire sur une base distincte Continuer la feuille) :

À ma connaissance, l'emploi ne nécessite aucune formation professionnelle qualifiée (formation régulière d'une durée d'au moins deux ans) ni un diplôme universitaire ; par exemple, parce qu'il s'agit d'un travail d'aide ou d'un travail semi-qualifié ou parce que l'emploi doit avoir lieu sur la base d'une disposition spécifique du règlement du travail, selon laquelle une qualification spécifique n'est pas requise.

F. Informations sur l'autorisation d'exercer la profession

35 L'exercice de la profession est-il lié à une qualification ou à un permis spécifique (par exemple article 10 BÄO pour la profession médicale, l'article 1 de la loi sur les professions infirmières pour les professionnels infirmiers, les réglementations nationales pour les infirmières auxiliaires ou un permis comparable pour l'utilisation du titre professionnel) ?

Oui Non (passez à la section G.)

36 Veuillez indiquer les qualifications ou autorisations requises (veuillez fournir des preuves) :

G. Informations sur les horaires de travail

37 Quels sont les horaires de travail du salarié ?

À temps plein À temps partiel Emploi marginal

Heures travaillées par semaine

H. Heures supplémentaires

38 Le salarié est-il obligé d'effectuer des heures supplémentaires ?

Oui Non (continuez avec la section I.)

39 Montant des heures supplémentaires

40 Rémunération des heures supplémentaires par :

I. Droit aux congés

41 À combien de jours ouvrables par année de vacances avez-vous droit ?

J. Salaires

42 L'employeur est-il lié par des conventions collectives (article 3 ou article 5 de la loi sur la négociation collective (TVG)) ?

Oui Non (passez au 46)

43 L'employé est-il employé selon les conditions de travail convenues collectivement ?

Oui Non (passez au 46)

44 convention collective

45 groupes de paie



S4

46 Montant et mode de calcul du salaire :

salaire horaire (brut en euros)

salaire mensuel (brut en euros)

47 Autres formes de rémunération:

avantages monétaires supplémentaires

48 Type d'avantage monétaire

49 Montant de l'avantage monétaire (brut en euros)

autre calcul (par exemple rémunération variable)

50 Nature de la rémunération variable

51 Montant de la rémunération variable (brut en euros)

K. Relation de travail domestique

52 Le salarié est-il tenu d'être affilié à une assurance sociale en Allemagne ?

Oui (passez à 54)

Non

53 Si non, veuillez en indiquer le motif (veuillez également indiquer le motif ou, le cas échéant, les motifs s'il n'y a pas d'assurance obligatoire dans les branches d'assurance individuelles) :

54 L'obligation d'assurance sociale en Allemagne n'existe-t-elle pas en totalité ou en partie parce qu'il existe un accord d'exception entre l'Office de liaison allemand pour l'assurance maladie à l'étranger (DVKA) et l'assurance sociale étrangère ?

Oui (veuillez fournir une preuve)

Non (aller à la section L.)

55 Veuillez indiquer la forme de la preuve :

56 Espace pour informations complémentaires :

L. Signature

Toutes les informations contenues dans ce formulaire correspondent au contenu du contrat de travail conclu entre l'entreprise désignée et le candidat. Je suis conscient que ce formulaire peut être transmis à des tiers (communes, institutions communes selon SGB II) pour rechercher des candidats privilégiés si un contrôle prioritaire est effectué.

Les informations sur la protection des données de l'Agence fédérale pour l'emploi sont disponibles sur : www.arbeitsagentur.de/datenernahme

L'exactitude des informations est confirmée par la date et la signature.

57 emplacement

58 ans

59 Signature de l'employeur/représentant autorisé



S5